













Contexte

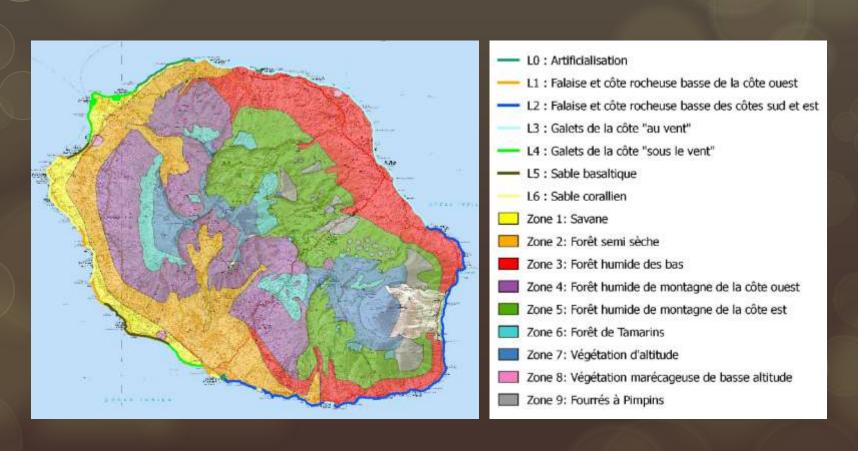
- 34 points chauds de biodiversité mondiale (Label UNESCO), taux d'endémisme exceptionnel
- Flore fragile (UICN et al. 2010), menaces croissantes sur le maintien de la biodiversité, rôle significatif des EEE
- Forte demande sociétale pour l'utilisation d'espèces indigènes, nombreuses filières concernées, pressions de prélèvements sur milieux naturels
 - Réponse Appel à Projets SNB : « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »
 - Stratégie de Lutte contre les espèces invasives à La Réunion déclinée en **Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives** (POLI 2010-2020)

Objectifs du projet DAUPI

- 1. Préserver la biodiversité : limiter les EEE sur le territoire en favorisant l'utilisation d'espèces indigènes ou d'espèces introduites non envahissantes
- 2. Favoriser le développement économique des filières locales concernées : aménageurs, architectes-paysagistes, pépiniéristes, horticulteurs,...
- 3. Utiliser la démarche comme tremplin pédagogique pour sensibiliser la population réunionnaise aux enjeux stratégiques de conservation du patrimoine naturel et culturel

Plan d'actions

- O **Démarche "participative"**: encadrer, coordonner et partager
- O Identifier des espèces indigènes et zones favorables : liste évolutive de 175 espèces et carte de 16 zones
- O Rédiger des fiches descriptives : 144 espèces indigènes



Plan d'actions

- O Démarche "participative" : encadrer, coordonner et partager
- O Identifier des espèces indigènes et zones favorables : liste évolutive de 175 espèces et carte de 16 zones
- O Rédiger des fiches descriptives : 144 espèces indigènes
- O Elaborer des fiches décrivant les itinéraires techniques de production : **75 espèces maitrisées**
- O Inventorier les arboretums : 183 dont 133 intéressés
- O Développer et renforcer les arboretums de l'île : 2000 plants produits et 6 arboretums à vocation DAUPI
- O Recenser les espèces indigènes et EEE produites et utilisées
- O Proposer des espèces alternatives aux EEE
- O Fédérer les acteurs et valoriser la démarche

144 Fiches descriptives d'espèces indigènes

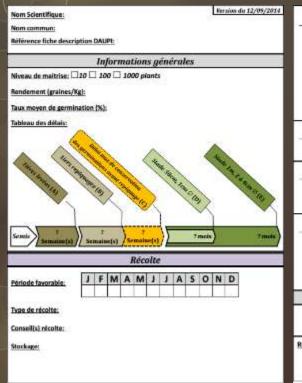


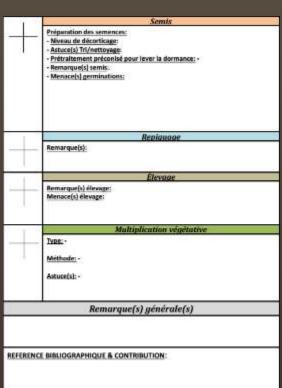


- DESCRIPTION
- ECOLOGIE
- EXIGENCES
- CULTURE
- USAGES

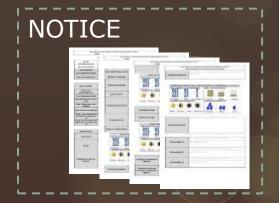
75 Fiches Itinéraire Technique de Production







- INFOS GENERALES
- RECOLTE
- SEMIS
- REPIQUAGE
- ELEVAGE
- MULTIPLICATION VEGET.



100 espèces végétales envahissantes majeures

Niveaux d'invasibilité de la flore vasculaire exotique spontanée à La Réunion (Échelle proposée par C. LAVERGNE depuis 2003)

Niveau d'invasibilité	Catégorie	Nombre d'espèces	%
5	Très envahissante en milieu naturel avec impact	34	2
4	Envahissante en milieu naturel et impact inconnu	63	4
3	Envahissante en milieu anthropisé (secondarisé)	201	12
2	Potentiellement envahissante	439	25
1	Non envahissante	961	55
O	Non évaluée	41	2



Sous-groupe de travail "Espèces alternatives"







- Reconnaissance
- Motifs d'introduction
- Nuisances
- Proposition d'alternatives indigènes et exotiques non envahissantes selon critères



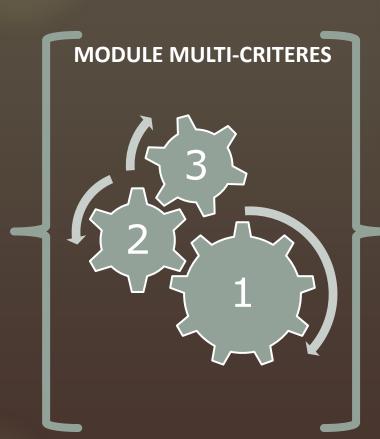
26 fiches 'exemples'

Evolution vers un outils Web d'aide au choix de végétaux pour l'aménagement



Espèces EE

- Port
- Hauteur
- Feuillage
- Couleur fleurs
- Exigence
- Fonction
- Usages



Liste d'espèces alternatives indigènes et exotiques non envahissantes

• • • •

Perspectives

- O **Développer une plate-forme WEB** pour facilité la mise en œuvre de la démarche
- O Préfigurer la mise en place d'une banque de semences destinée à répondre à la demande
- O Sensibiliser et communiquer auprès des acteurs et de la population réunionnaise
- O Impliquer les collectivités territoriales dans la démarche globale

SAINT-PIERRE

Les indigènes dans le paysage

Un réseau d'arboretums de plantes endémiques et indigènes se développe sous l'impulsion du Conservatoire botanique de Mascarin et de l'Armeffhor. Outre la préservation de la biodiversité, l'objectif est également de répondre à la demande en semences pour le développement des filières horticoles, médicinales et apicoles.

Cent dis-huit arbres de trentetrois espèces endémiques et indigènes, identifiées par le Conservatoire botanique de Mascarin, ont été plantés il y a un an sur le site de l'Armefihor (Assoriation réunionnaise pour la modernisation de l'économie fruitière, légumière et horticole) dans le cadre du projet Daupi (démarche aménagement urbain et plantes indigènes)(*).

L'arboretum de Bassin-Martin est le premier d'un réseau qui se constitue dans i'de. Il en existe déjà une dizaine, dont celui du centre pénitentiaire du Port, qui sera inauguré début octobre, et un autre verra bientôt le jour à la direction de la police nationale à Saint-Denis. Ils permettront de sensibiliser la population à l'intérêt de remplacer les espèces invasives exotiques par des espèces endémiques et indioènes mieux adaptées.

« Après Bejisa, ça a été une catastrophe au Conservatoire botanique de Mascarin, mais pas un endémique ou un indigêne n'est sombé », souligne Luc Glgord, directeur du conservatoire. comme le bois de senteur blanc, le grand natte, le hois de nèfles... n'ent pas besoin d'être arrosées.

Dans la première phase du projet Daupi, le conservatoire a



Un partenariat pour la conservation d'espèces endémiques a été signé hier entre le Convervatoire botanique de Mascarin et l'Armefhlor, (Photos Patrick Georget)

tront aux professionnels (pépiété élaborées, et très prochaine- milieu nutivel».

élaboré des outils qui permet- ment une plate-forme web (financée par la Deal) permettra niéristes, paysagistes, urbanis- d'accéder à ces outils. «Le projet De plus, de nombreuses espèces tes...) de chotiur et produire des intègre aussi les plantes exoadaptées aux zones sèches, espèces indigènes adaptées pour ciques non envolvissantes », prédes aménagements urbains ou cise Luc Gigord, «mois pos les péri-urbains. Des fiches d'itiné- espèces protégées, qui rejoinraires, techniques et de descrip- dront plus tard la Daupi, pour tion de quelque 120 espèces ont éviter les prélèvements dans le

Développement économique

Un autre objectif, et non des moindres, est de favoriser le développement économique des filibres concernées. Et si le projet visait au départ essentiellement l'aménagement des milieux urbains, il intéresse également les agriculteurs à travers le projet Daapi (démarche d'aménagement agroécologique et plantes indigènes). En effet, de nombreuses espèces mellifères (tan rouge, change-écorce, benjoin, palmiste rouge, mahot, bois puant) peuvent intéresser les apiculteurs pour leur permettre de récolter du miet entre la sai-

son des bales roses et celle du letchi, et pourraient donc être plantées en baies sur des parcelles agricoles.

D'autre part, avec la vecunnaissance de seize plantes endémiques par la pharmacopée française (dont le hois d'arnette, bois d'osto, bois d'olives noir, patte poule), le développement de la filière Papam (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) passe par la culture de plantes indigenes. L'Armefibor réalise donc des essais pour la multiplication et la culture de plusieurs espèces. Ainsi, un verger d'ambaville a été planté au Guillaume et un autre de fleurs jaumes à Grand-Coude devrait at river en phase de production

Les horticulteurs sont égale ment demandeurs, face à l'engouement des Réunionnals pour les plantes endémiques et indigènes, afin de produire rapidement des plantes ornementales.

(*) Un projet financé à 50 % par le minuties de l'Écologie et à 50 % par le Région, et puné par le Comerciation hotanique, qui a répondu à l'appel à projets lanur en 2011 en faveur de la



ert Delisle,

1.91

dien, re

3800 355 974.

2. 35.79.25. Le

Deux : 2, rue

eur Raymond

Babet, 0262.

General de

96.17.20

le dimanche di de la gare edi de 8 h à ris, mercredi 930, le he de 9h à hi 23°, le. des fêtes, le

062, 49,55,10, utradi : dimanche THE Debré. 0262 2h-14h limanche ie 0262. Avirons: h-17h : 11-29 Lundi (14h15-17h) **Jemance** 4519h; manche 362, 26.45.16. Illans : Rue ndredi



Le grand nette permet d'avoir rapidement de l'ombrage.

Perspectives : la DAAPI

Co-animation



CG-PNRun

Approche territoriale Lien avec la

Charte du Parc - Conventions

de partenariat avec les collectivités et gestionnaires

- Projets de restauration écologique

d'ENS

CBNM

Référent scientifique

Stratégie de conservation de la flore et des habitats

Garant de la diversité des espèces et des écotypes

ARMEFLHOR

Pôles techniques

Mise au point de techniques de multiplication

Fourniture des plants de base

Maintien de la traçabilité

Horticulteurs & pépiniéristes

Rôle d'acclimatation et de production Fourniture de plants







Diversité d'espaces cibles

Agro-écologie

haies, agroforesterie, associations bénéfiques, auxiliaires, protection sanitaire...

Restauration écologique

d'espaces naturels dégradés

Aménagements urbains et ruraux

d'espaces publics et privés « DAUPI »





Diversité de valorisation économique

PAPAM

Valorisation espèces PAPAM

Plantes mellifères

Valorisation espèces mellifères

ADPAPAM

ADAR

Double enjeu : écologique et économique

Articulation DAUPI – DAAPI – CAS-DAR*

2 démarches globales complémentaires DAUPI Démarche aménagements urbains

Lancement de la démarche, réflexion globale et mise à disposition d'outils

DAAPI
Démarche
aménagements agroécologiques

Mise en œuvre opérationnelle de multiplication et production de plants

Objectifs de production économique, de développement agricole et rural

Divers projets et initiatives

Projets Life +
COREXERUN et suite
PEI-RUN
(Parc national)

Réseau d'arboretums

Projet R&D BIOPHYTO

Expérimentations de l'ARMEFLHOR

Expérimentation
APLAMEDOM en milieu
forestier (FEADER)

Divers projets : pépiniéristes, agriculteurs

L'AAP CAS-DAR

Opportunité financière pour un projet partenarial, opérationnel et fédérateur

Capitaliser, dynamiser et structurer la démarche

Booster la dynamique de production de plants et de plantations d'espèces indigènes

Manifestation d'intérêt AAP CAS-DAR : « Innovations et partenariats »

Action 1. Identification des taxons, récolte et traçabilité - 210 espèces potentielles - référent CBN-CPIE Mascarin

Action 2. Maitrise de techniques culturales horticoles adaptées aux végétaux endémiques et indigènes - référent ARMEFLHOR

Action 3. Sélection et évaluation du potentiel de valorisation - référent ADPAPAM

Action 4. Transfert et mise en réseau des sites de plantation - référent : Parc national

Action 5. Etude règlementaire et traçabilité (référent?)



Merci de votre attention